



Paris, le 29 février 2016

Madame Annick Girardin
Ministre de la Fonction Publique
80 rue de Lille
BP 10445
75327 Paris cedex 7

Objet : préavis de grève national

Madame la Ministre,

La Fédération SUD Collectivités Territoriales dépose un préavis de grève pour le **9 mars 2016 à 00h01** (ce préavis comprend la nuitée en amont de cette journée pour les personnels travaillant en horaires décalés). Il concerne tous les agents titulaires et non titulaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

Ce mouvement s'inscrit dans le légitime combat contre les attaques incessantes de ce gouvernement envers les droits des salariés du privé et du public, des précaires et des générations futures.

Nos revendications portent sur :

- Le retrait immédiat du projet de loi Travail et l'abrogation de la loi Notre,
- La garantie d'un revenu décent pour tous avec un salaire mensuel de 1700€ net hors prime,
- La diminution du temps de travail à 32 heures/semaines avec embauches correspondantes,
- L'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes et la fin des discriminations pour tous,
- L'âge légal de départ en retraite à 60 ans pour tous et le retour aux 37 ans ½ de cotisations dans le public comme dans le privé.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

La Secrétaire Fédérale

Sylvie Assailly-Brizio